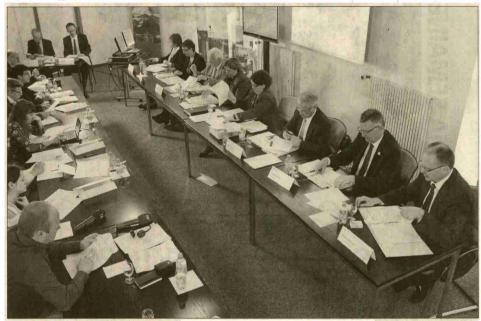


L'Etat se serre la ceinture, le personnel en première ligne



Le Conseil d'Etat in corpore a présenté le programme qui doit permettre de maîtriser le ménage cantonal jusqu'en 2016. «Ces mesures sont difficiles mais nous sommes convaincus qu'elles doivent être prises», a affirmé la présidente du Gouvernement Anne-Claude Demierre. CLAUGE HAMMOZ

FINANCES. Le Conseil d'Etat a présenté hier son projet de mesures structurelles et d'économie. Particulièrement visé, le personnel ne manquera pas de réagir.

SOPHIE ROULIN

Les mesures d'austérité ne sont pas l'apanage des pays de la zone euro. Hier, devant un parterre de journalistes, les sept conseillers d'Etat fribourgeois ont présenté leur programme d'assainissement. Mis en consultation pour un mois, il permet d'améliorer la situation du canton de 436 millions de francs par rapport au plan financier 2014-2016, qui montrait un déficit cumulé de 630 millions de francs.

Quatre groupes de travail ont analysé près de 300 mesures possibles, dont 131 figurent au programme pour 2014. Une certaine «symétrie des sacrifices» a été recherchée, comme l'a répété le ministre des finances Georges Godel. Reste qu'une part importante des économies proposées (187 mio) concerne le personnel de l'Etat. Les syndicats ont déjà réagi et la bataille s'annonce rude.

NOUVEAUX POSTES

Les charges en personnel représentent plus d'un tiers du ménage cantonal, «Les employés doivent aussi participer au redressement des charges». a relevé le directeur de la Sécurité et de la justice Erwin Jutzet, annoncant la couleur. Ainsi, la création de nouveaux postes sera limitée. Pour 2014 et 2015. l'administration centrale pourra ouvrir au maximum sept nouveaux postes, un par direction. Cette restriction concerne également les secteurs subventionnés (EMS, hôpitaux, réseaux santé...). Seul l'enseignement

bénéficie d'un régime différent.

MASSE SALARIALE

Pour agir à moyen ou long terme, les autres axes privilégiés concernent les automatismes d'indexation et de paliers. Le programme de mesures propose qu'il n'y ait pas de palier en 2014 et que ceux de 2015 et 2016 soient des demi-paliers. De quoi économiser 46,8 millions de francs par rapport au plan financier. Le Conseil d'Etat annonce également qu'il revisitera le système des paliers en 2017 pour les faire passer de vingt à trente.

Ouant à l'indexation, elle disparaîtrait jusqu'à ce que l'indice des prix à la consommation atteigne 112 points. L'Etat s'est en effet montré généreux ces dernières années, au point d'aller au-delà de la hausse réelle du coût de la vie. Le Gouvernement propose même d'aller plus loin, en réduisant les salaires actuels de 0.9% pour rattraper une partie de cette «surindexation». Les syndicats du personnel de la fonction publique n'ont pas manqué de réagir à ces propositions et promettent déjà des actions sur le terrain (lire aussi cidessous).

SUBVENTIONNEMENT

Ce domaine représente lui aussi un tiers du ménage cantonal. Et le plan financier prévoyait encore des hausses de 28%. C'est justement à ces hausses que s'attaque le programme de mesures du Gouvernement, afin de contenir la progression. Par souci d'égalité de traitement, quasiment toutes les subventions versées par l'Etat sont touchées par les mesures retenues.

Elles concernent aussi bien l'Union fribourgeoise du tourisme que le perfectionnement professionnel, les bourses d'études, la culture ou encore les améliorations foncières. Mais la santé et le social sont particulièrement touchés, avec 71 des 98 millions d'économie à réaliser.

HAUSSE DES REVENUS

Dans ces objectifs, le Conseil d'Etat avait défini que l'amélioration devait être atteinte à 80% par des diminutions de charges et à 20% par une augmentation des revenus. Le programme de mesures fait même mieux, avec 23%. Au menu, des augmentations de prix de certaines pres-

tations, notamment les émoluments de la police ou du registre du commerce. Mais les mesures les plus significatives concernent l'adaptation de 10% de l'impôt sur les véhicules, l'actualisation des valeurs locatives déclarées et la diminution de la part communale à l'impôt sur les véhicules.

POUR LES COMMUNES

Cette dernière ne sera pas la seule à avoir une incidence sur les finances communales. Le Gouvernement y a été attentif. Même si les mesures liées au subventionnement auront une influence négative, les écono-

mies liées aux charges salariales devraient compenser ce manque. Au final, il prédit un bilan favorable aux communes, avec un bonus de 30 millions.

• LE CALENDRIER

Il convient pour l'heure d'utiliser le conditionnel. D'une part parce que la partie s'annonce difficile avec les syndicats représentant le personnel de l'Etat. D'autre part parce que le Conseil d'Etat ne maîtrise qu'une partie des mesures proposées. Pour le reste, représentant tout de même 56% de l'amélioration. l'aval du Grand Conseil est nécessaire. En consultation jusqu'au 14 juin, le dossier reviendra au Conseil d'Etat, L'adoption du message et des bases légales est prévue en septembre, avant que le Grand Conseil ne s'y penche en octobre.

ENCORE DES EFFORTS

Avec 436 millions économisés, le déficit du plan financier se monte encore à près de 200 millions. La partie n'est donc pas gagnée. A chaque établissement de budget, il s'agira de trouver d'autres économies, comme l'ont souligné les conseillers d'Etat, qui ont appelé à la solidarité de tou(te)s les parti(e)s concerné(e)s.



A gauche, les réactions sont très vives

«Incompréhension et colère»: le Syndicat des services publics (SSP) ne mâche pas ses mots à l'annonce des mesures d'économies proposées: «Elles auront pour conséquence des baisses de salaires importantes pour le personnel de la fonction publique et parapublique».

Dans un communiqué, le syndicat estime que le personnel de l'Etat subira une baisse réelle de salaire de 0,9% en plus d'une augmentation de 0,5% de la cotisation à la Caisse de prévoyance: «Le salaire indiqué sur la fiche de paie diminuera donc de 1,4% pour près de 25000 salariés.» Il déplore aussi que l'indexation «serait, de fait, bloquée pour de nombreuses années» et insiste sur le fait que les «jeunes seront tout particulièrement mis à contribution avec la suppression-diminution des annuités et la modification de la grille salariale».

Enfin, le SSP ne comprend pas que le Conseil d'Etat veuille bloquer les nouveaux engagements au vu de la croissance démographique que connaît le canton. Il estime, au final, que «c'est le service public dans son ensemble qui est menacé». Et cela, alors que la fortune de l'Etat s'élève à 914,9 millions de francs.

A la Fédération des associations du personnel des services publics du canton de Fribourg (FEDE), le ton n'est pas plus amène. «L'Etat a lui-même généré un manque à gagner considérable», in-

dique le syndicat en évoquant les baisses d'impôts accordées par le Grand Conseil. «140 millions par an, soit à peu près la somme manquante pour boucler le budget», précise-t-il.

La FEDE estime que «les employés de la fonction publique peuvent envisager un geste, mais pas d'une telle ampleur, ni surtout sans négociations préalables». Elle envisage dès lors une mobilisation pour le 14 juin.

Du côté politique, le **Parti socialiste** annonce qu'il s'opposera à ces mesures. Il s'étonne, par exemple, de l'augmentation, dès 2017, du passage 20 à 30 paliers. «Une tromperie» pour ceux qui comptaient sur une progression salariale plus rapide.

Le PS fribourgeois estime d'autre part que les efforts ne devraient pas être relâchés dans des domaines comme les énergies renouvelables, les transports publics ou le maintien à domicile des personnes âgées.

Les socialistes auraient aussi aimé que le Gouvernement «ait le courage d'explorer de manière plus approfondie l'augmentation des recettes puisque c'est bien là que le bât blesse. Un réel consensus sur des mesures structurelles et d'économie implique un effort de tous, des plus riches aussi».

Son de cloche différent de la part du Parti libéral-radical fribourgeois. Ce dernier juge le plan de redressement «douloureux, mais indispensable». «Prévenir les déficits publics n'est pas seulement une règle constitutionnelle, c'est presque une exigence morale», affirme-t-il. Et d'avancer des chiffres: «De 1996 à 2010, les dépenses de l'Etat sont passées de 1,624 à 2,956 milliards ou de 18,5 à 22,7% du PIB cantonal», poursuit-il. Pour les libéraux-radicaux, pas touche aux impôts. «Les hausses de la fiscalité se traduiront immanquablement par une nouvelle baisse du pouvoir d'achat.»

Président du Parti démocrate-chrétien, Eric Menoud salue le fait que le Gouvernement ait pris le taureau par les cornes. «En réagissant à chaud, les mesures proposées me paraissent justes et courageuses, même si certaines font mal, en particulier celles qui concernent les salaires.» Il relève aussi que les sept directions sont concernées, «preuve d'une concertation». Comme le Conseil d'Etat, le PDC ne veut pas que l'on puise dans la fortune de l'Etat pour régler des problèmes structurels.

Du côté de l'Union démocratique du centre, le député Stéphane Peiry parle en son nom personnel. «On va dans la bonne direction, dans la mesure où on s'attaque principalement aux charges. Au moins, on ne touche pas aux baisses d'impôts décidées. Cela dit, je ne suis pas sûr que cela suffira.» JG